



# VILLE D'YVERDON-LES-BAINS

## MUNICIPALITE

SRO/JM

**Préavis n° 12**  
**30 mars 2005**

### RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

une demande de crédit d'investissement de fr. 253'000.- pour le renouvellement de véhicules du Service des travaux et de l'environnement

Introduction .....	1
Principes généraux de renouvellement .....	1
Etat du parc .....	2
Bilan du remplacement de 2004 .....	2
Poursuite du programme de remplacement .....	2
Programme de renouvellement 2005 .....	3
Revue des véhicules à remplacer .....	3
Dumper corbeilles extérieurs .....	3
Dumper centre-ville .....	4
Equipe maçonnerie .....	4
Dumper neige et travaux génie-civil .....	5
Coûts .....	6
Conclusion .....	6

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### **Introduction**

#### Principes généraux de renouvellement

Le recensement des véhicules du Service des travaux et de l'environnement montre que 50% d'entre eux ont un âge supérieur à 15 ans, ce qui n'est pas raisonnable en termes d'entretien, d'efficacité, de sécurité et de confort des utilisateurs.

## Etat du parc

En octobre 2003 (voir préavis n° 37 du 16 décembre 2003), la situation se présentait comme suit :

- 10 dumpers rouges âgés de 23 à 39 ans, secondés pour le travail quotidien par une camionnette 6 places et une jeep 5 places ; ces 10 dumpers sont encore utilisés pour le déneigement, faute de moyens pour les remplacer.
- 4 camions âgés de 15 à 30 ans, dont 2 ont été remplacé en 2004 (voir préavis n° 37 du 16 décembre 2003).
- 1 tracteur agricole âgé de 21 ans.
- 1 chargeuse sur pneus âgée de 21 ans.
- 1 bus de dépannage âgé de 20 ans, remplacé par un véhicule léger.
- 1 balayeuse de secours âgée de 17 ans,
- 2 dumpers "nouvelle" génération âgés de 15 ans.

## Bilan du remplacement de 2004

Sur la base des achats, nous pouvons affirmer que l'efficacité des équipes qui ont bénéficié des nouveaux véhicules a nettement augmenté. Pour information, entre 2002 et 2004 nous avons économisé 2 postes à la voirie, dont les tâches n'ont fait que d'accroître. Sans l'influence d'une mécanisation adaptée aux travaux, le service aurait dû demander des ressources supplémentaires (2 postes).

## Poursuite du programme de remplacement

Pour les mêmes motifs que ceux évoqués dans le préavis n° 37 de 2003, la Municipalité propose au Conseil communal de renouveler d'autres véhicules de la voirie.

Pour éviter des dépenses excessives, nous conservons ces véhicules assurés et les utilisons principalement pour le déneigement, qui reste une activité difficile mais épisodique au bord de notre lac. La prime d'assurance RC est de fr. 130.-/année et ils sont dispensés de la taxe sur les véhicules.

Pour 2005, les priorités suivantes ont été dégagées :

- Renouveler les véhicules qui roulent quotidiennement.
- Eviter de sortir avec le dumper et privilégier l'utilisation d'un véhicule léger et peu gourmand quand c'est possible.

Ces options entrent dans le cadre du respect de la sécurité de notre personnel et du respect de l'environnement, tout en augmentant notre efficacité.

## Programme de renouvellement 2005

Programme de renouvellement pour 2005 :

1. Elimination de l'électromobile MOVAG, qui s'occupe des corbeilles au centre-ville et son remplacement par un véhicule électrique plus léger et plus rapide.
2. Elimination du dumper utilisé pour les déchets et qui fait la tournée de corbeilles hors du centre-ville.
3. Remplacement de 2 dumpers par des véhicules de voirie multi-tâches.
4. Acquisition d'une camionnette légère pour l'équipe de maçonnerie.

### **Revue des véhicules à remplacer**

#### Dumper corbeilles extérieurs



- Actuel
- Type Dumper 1964-1968



- Nouveau
- Exam diesel, poids à vide: 500 kg
- Prix 20'000.- HT
- Attribution à l'équipe des collecteurs

### Dumper centre-ville



- Actuel
- Mowag 1990, poids à vide: 2'550 kg
- A mettre hors service
- Prix d'achat 88'000.-
- set de batteries 7'000.-



- Nouveau
- Exam électrique, poids à vide: 800 kg
- Prix 25'000.- HT

### Equipe maçonnerie



- Actuel
- Mowag
- A mettre hors service



- Nouveau
- Camionnette type Fiat Ducato avec pont
- Prix 30'000.- HT avec accessoires

### Dumper neige et travaux génie-civil



- Actuel
- Winget 1964-1968
- Mise au service de 2 unités , dont Camping et STEP



- Nouveau
- Tool-Cat
- Prix 80'000.- HT
- Accessoires : lame à neige et chaînes
- Prix : 7000.-

## **Coûts**

Le programme de renouvellement 2005 se chiffre comme suit :

• Véhicule léger MEGA diesel	fr.	20'000.-
• Véhicule léger MEGA électrique	fr.	25'000.-
• Camionnette pick-up	fr.	30'000.-
• 2 véhicules voirie multifonction = 2 x fr. 80'000.-	fr.	<u>160'000.-</u>
Total HT	fr.	235'000.-
TVA	fr.	<u>17'860.-</u>
Crédit demandé	fr.	<u>252'860.-</u>

Les prix ci-dessus sont basés sur des pré-offres non encore négociées et qui le seront une fois le crédit voté. La marge obtenue servira à financer les accessoires des nouveaux véhicules qui ne sont pas encore inclus dans les descriptifs ci-dessus.

C'est pourquoi la demande de crédit qui vous est présentée s'établit au montant arrondi de **fr. 253'000.-**.



## **Conclusion**

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS  
sur proposition de la Municipalité,  
entendu le rapport de sa Commission, et  
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- La Municipalité est autorisée à entreprendre le programme de renouvellement 2005 des véhicules du Service des travaux et de l'environnement.

Article 2.- Un crédit d'investissement de fr. 253'000.- lui est accordé à cet effet.

Article 3.- La dépense sera financée par la trésorerie générale et imputée au compte n° 6409. « Véhicules STE 2005 » puis amortie en 10 ans.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

R. Jaquier

J. Mermod

Délégué de la Municipalité : M. M.-A. Burkhard